

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

**Séance du 15.05.18**

---

**#Objet : Marchés publics (du 01/04/2018 au 30/04/2018) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.**

---

## Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'Arrêté royal du 22 juin 2017 ;

Vu les articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale du 24 juin 1988, tels que modifiés par les ordonnances du 17 juillet 2003, du 09 mars 2006, du 11 juillet 2013 et du 27 juillet 2017 ;

Sur proposition du Collège ;

DECIDE

De prendre pour information les délibérations du Collège relatives à des marchés publics, prises en application des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale, énumérées ci-après :

**Collège du 17/04/2018**

Travaux Publics	Bibliothèque 32 Trois Tilleuls - Remplacement Chaudière - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale - Article : 76711/724-60 - Montant : 70.000,00 euros TVA comprise - Budget : 2018.
Logement	7 Heiligenborre - Renouvellement de la toiture de la piste du manège - Approbation de l'attribution et des conditions - Code économique : 242-01 - Montant estimatif : 30.000,00 euros TVA comprise - Montant d'attribution: 26.967,11 euros TVA comprise - Montant engagé : 30.000,00 euros - Exercice: 2018

**Collège du 24/04/2018**

Logement	Remise en état du jardin – 50 Gratès - Approbation de l'attribution et des conditions - Article : 242-01 – Montant estimatif : 8.665,00 euros TVA comprise – Montant attribution : 4.075,06 euros TVA comprise - Montant engagement : 4.500,00 euros - Exercice : 2018
----------	--

Le Conseil prend connaissance.  
23 votants : 23 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 16 mai 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze